[210r., 423.tif] faire voir son raport concernant la dignité de Grand Veneur, parce qu'il a jugé a propos d'y faire mention de deux lettres d'investiture de l'année 1714. pour la Pesse de Lamberg et pour les Ctes de Breuner, mais pas une syllabe de la nôtre de 1712. qui ne parle pas comme la precedente de la religion Catholique. Diné au logis. Lu avec grand plaisir les principes de legislation de Pestalozze pour le village de Bonnal. Le soir chez Me de la Lippe. Chez la Pesse Starhemberg ou il y avoit le Cte Rosenberg. Chez le Pce Kaunitz ou je causois avec Me de K.[aunitz].

Tres beau tems. Serein. Froid.

46me Semaine.

© 24. de la Trinité. 18. Novembre. Eugêne. Expedié les immenses paperasses de l'affaire de Laudes. Neuhauser et Matthes de la StiftungsH.[of] Buchh.[alterey] vinrent remercier. Le Hofrath Koller vint me dire qu'il ne pouvoit pas me porter le raport concernant la charge de grand veneur, mais que la chanc[eller]ie ne pourroit jamais conseiller de la conferer a mon frere qui est dans un service etranger. Nous parlames cherté des vivres, nouveau Tarif, prohibition d'exporter les grains. Au Cercle a la Cour. L'Archiduchesse Marie parla de la contusion au pied